



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 21 Octobre 2010

RESULTATS DE LA CAP RUE DU 21 OCTOBRE 2010

ATTENTION : Tous ces résultats sont bien entendus publiés sous réserve de la parution définitive des nouvelles affectations par l'Administration Centrale !

Ont siégé : Michelle HENRY (Tél : 02 41 86 82 82), Didier BLANCHARD (Tél : 05 49 77 36 56),

Déclaration liminaire :

La CAP concernant les postes de RUE se déroulent dans un contexte politique et social particulièrement tendu.

Le mépris du gouvernement face à la colère de la RUE ne fait que renforcer un sentiment d'injustice vécu par une majorité de salarié(e)s et de travailleurs. Les fonctionnaires sont en première ligne et pâtissent de cette politique de rigueur (suppressions de postes, recul de l'âge de la retraite, blocage envisagé des salaires, orientations sécuritaires...). La PJJ n'est pas épargnée et subit de plein fouet les déclinaisons de cette politique.

Le travail de préparation de cette CAP a été une nouvelle fois entravé par un manque de documents. L'administration rejette la faute sur un dysfonctionnement informatique lié au logiciel Harm@nie alors même que les nouveaux outils et leur dématérialisation (clé USB) était sensé faciliter la tâche des délégué(e)s et des personnels de l'AC.

Ces problèmes matériels entraînent une absence de garantie d'équité du traitement des demandes de mutation ; des erreurs peuvent se glisser dans le travail de préparation, certains documents transmis la veille de la CAP ne peuvent pas être traités.

Au-delà de ces difficultés techniques, cette 1^{ère} CAP de RUE met en évidence une dérive des pratiques sur le terrain :

- Certaines directions territoriales ont annoncé que seuls les CSE Fonctionnels ou RUE pouvaient postuler à cette CAP alors que la circulaire est très claire sur ce sujet et annonce que tout CSE titulaire peut postuler.
- La multiplication des missionnements sur les postes de RUE anticipe les décisions que pourrait prendre la CAP. Dans certains cas l'administration laisse apparaître la garantie d'obtention du poste, dans d'autres elle utilise les services de collègues qui s'investissent légitimement pour les rejeter à l'approche de la CAP au profit de candidats supposés plus performants. Ce procédé s'accompagne d'une véritable maltraitance de ces agents.

- Jusqu'à présent aucune demande de mutation en psdv sur poste spécifique ne pouvait avoir lieu sauf s'il s'agissait d'une réussite à un concours ou un départ en retraite. A cette CAP nous voyons apparaître certains postes sous réserve de départ du RUE en fonction ce qui laisse supposer que le mouvement CAP est déjà fait en région suivant les choix des directions territoriales.
- Les critères de profilage de ces postes sont toujours aussi flous et nous n'avons aucune lisibilité: sur certains territoires, la réalisation de la fonctionnalité sur place est proscrite, dans d'autres directions elle apparaît évidente.

Au-delà de ces constatations, il convient de réfléchir au déroulement de cette CAP qui croise 3 corps (CTSS, PT, CSE). Les délégué(e)s SNPES-PJJ pour les PT ont sollicité une CAP qui a été refusée, quelle CAP va donc pouvoir statuer pour ces autres corps sachant que les RUE partent en formation dès le 25 octobre ?

Il convient de noter que suite à notre travail de préparation, plus de la moitié des postes resterait vacants. On peut s'interroger sur le manque d'attractivité de cette fonction qui est pourtant portée par notre administration.

Les premiers RUE, nommés en mars, ont interpellé notre administration sur leur formation et sur leur grille indiciaire **sans avoir de réponse à l'heure actuelle**. Leurs revendications sont légitimes et mettent en évidence un vrai malaise sur le terrain. Actuellement, cette fonction tient une place charnière dans les structures auprès des personnels depuis l'éloignement des directeurs de services sur des missions transversales et des directions territoriales qui recouvrent plusieurs départements. Nous constatons que ces agents assurent l'ensemble des missions antérieurement dévolues aux directeurs de service sans avoir bénéficié de réelle formation. En revanche leur affectation sur le poste du fait du profil est bien plus sélective et leur reconnaissance financière est des plus minime. Ce n'est pas l'attribution de l'IFO au mérite qui améliorera leur situation.

Nous exigeons un vrai travail avec les personnels de terrain sur cette fonction et sa fiche de poste et une attention particulière envers les agents nommés en mars 2010 qui échappent au nouveau dispositif de formation pour les RUE mis en place à Roubaix.

CHEFS DE SERVICE EDUCATIF RESPONSABLES D'UNITES EDUCATIVES							
Nouvelle Affectation					Ancienne Affectation		
Région	Dpt	Structure	Nom Prénom	Bar	Structure	Dpt	Observation
CENTRE	18	STEMOI BOURGES UEMO BOURGES	ROCHEDERU Sylvie	33,75	UEMO Bourges	18	RUE Poste à republier
CENTRE	21	EPE DIJON UEHC DIJON	Pas de candidat				
CENTRE	28	STEMOI DREUX futur STEMOI CHARTRES UEMO DREUX	GIOVANELLI CARDOT Christelle	34	STEMOI Chartres	28	Educateur Etudié CAP d'automne
CENTRE	37	STEMOI BLOIS UEAJ TERRITORIAL future localisation à TOURS	GELANT Emmanuel	36	STEMOI Tours	37	Educateur Etudié CAP d'automne
CENTRE	41	STEMOI BLOIS UEMO BLOIS	Pas de candidat				

CENTRE	58	STEMOI NEVERS UEMO NEVERS	MONIN BARDIN Liliane	55,75	STEMOI Nevers	58	Educateur Etudié CAP d'automne
CENTRE	71	EPE CHALON SUR SAONE futur rattachement EPE DIJON au 01/01/2011 UEHD CHALON SUR SAONE	DJEMAI BOULARD Hayet	44	EPE Chalon S/Saône	71	Educateur Poste non remplacé
CENTRE	89	STEMO YONNE UEMO AUXERRE	Pas de candidat				
CENTRE	89	STEMO YONNE UEMO SENS	Pas de candidat				
CENTRE EST	1	EPE BOURG EN BRESSE UEHC BOURG EN BRESSE	Pas de candidat				
CENTRE EST	1	STEMOI BOURG EN BRESSE UEMO BELLEGARDE "BUGEY" future localisation à OYONNAX	LEGER Bernard	50,75	STEMOI Bourg en Bresse	1	PSDV traité en CAP (voir ligne ci-dessous)
CENTRE EST	1	STEMOI BOURG EN BRESSE UEMO BOURG EN BRESSE	DUPIN Gérard	65,25	EPE Bourg en Bresse		RUE Poste à republier
CENTRE EST	26	EPEI VALENCE UEAJ VALENCE	Pas de candidat				
CENTRE EST	42	STEMO SAINT ETIENNE UEMO SAINT ETIENNE	POUGET Jean-Denis	51,75	STEMO St Etienne	42	Educateur Etudié CAP d'automne
CENTRE EST	43	STEMO LE PUY EN VELAY UEMO LE PUY EN VELAY	Pas de candidat				
CENTRE EST	69	SEEPM MEYZIEU UESEEPM MEYZIEU	Pas de candidat				
CENTRE EST	69	STEMO LYON UEMO LYON NORD CROIX ROUSSE	Pas de candidat				
CENTRE EST	69	STEMO VAULX EN VELIN UEMO VAULX EN VELIN	GUILLERMET Isabelle	30,75	STEMOI Nord Isère siège à Vienne Prise de fonctions au 1 ^{er} mai 2011		Poste non remplacé

CENTRE EST	69	STEMO VENISSIEUX UEMO VENISSIEUX	Pas de candidat				
CENTRE EST	69	EPE SAINT GENIS LES OLLIERES UEHC SAINT GENIS LES OLLIERES	MEIGNAN Frédérique S/R titularisation au 1 ^{er} novembre 2010	14	EPE St Genis les Ollières	69	Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND EST	25	STEMOI MONTBELIARD UEAJ MONTBELIARD	Candidat autre corps				
GRAND EST	51	STEMO CHALONS EN CHAMPAGNE UEMO CHALON EN CHAMPAGNE	Candidat autre corps				
GRAND EST	51	STEMO REIMS UEMO REIMS	MOHAUPT Christine Jeanne	45,50	STEMO Charleville Mézières	08	Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND EST	57	STEMOI METZ UEMO METZ NORD	HECKMANN ADAM Cathy	47,75	STEMO Metz Nord	57	Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND EST	67	STEMOI STRASBOURG future UEMO SAVERNE NORD BAS RHIN	KERPAM Chantal	39	STEMO Strasbourg	67	Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND NORD	2	EPEI LAON UEAJ LAON	DEWIÈRE Isabelle S/R titularisation 1 ^{er} novembre 2010	36	UEAJ Laon	2	Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND NORD	2	STEMO LAON UEMO SAINT QUENTIN	Pas de candidat				
GRAND NORD	59	EPE PAYS DU HAINAUT siège à DOUAI UEHC RAISMES	POUILLE José	37,75	UEHC Raismes		Régularisation
GRAND NORD	59	SEEPM QUIEVRECHAIN UESEPM QUIEVRECHAIN	Pas de candidat				
GRAND NORD	59	SEEPM QUIEVRECHAIN UESEPM QUIEVRECHAIN	Pas de candidat				

GRAND NORD	59	STEI METROPOLE LILLOISE siège à VILLENEUVE D'ASCQ UEAJ VILLENEUVE D'ASCQ futur UEAJ SCHWARTZ VILLENEUVE D'ASCQ	Candidat autre corps				
GRAND NORD	59	STEI METROPOLE LILLOISE siège à VILLENEUVE D'ASCQ UEAJ DUNKERQUE	Pas de candidat				
GRAND NORD	59	STEI RAISMES UEAJ MAUBEUGE	Pas de candidat				
GRAND NORD	59	STEMO DUNKERQUE UEMO DUNKERQUE EST	Candidat proposé par SNPES : LEURS Patrice : candidat non retenu				
GRAND NORD	59	STEMO MAUBEUGE VALENCIENNES siège à MAUBEUGE UEMO VALENCIENNES future UEMO VALENCIENNES OUEST	Pas de candidat				
GRAND NORD	59	STEMO MAUBEUGE VALENCIENNES siège à MAUBEUGE UEAT VALENCIENNES future UEMO VALENCIENNES EST	Pas de candidat				
GRAND NORD	60	EPE BEAUVAIS futur EPE DEPARTEMENTAL siège à NOGENT SUR OISE UEHC BEAUVAIS	TALLET Didier	25	STEMO Senlis		RUE Poste à republier
GRAND NORD	60	EPE NOGENT SUR OISE futur EPE DEPARTEMENTAL siège à NOGENT SUR OISE UEHC NOGENT SUR OISE	Pas de candidat				
GRAND NORD	60	STEMO SENLIS UEMO CREIL	BOIVIN VIGNON Corinne	16,25	STEMO Pierrefitte		RUE Poste à republier
GRAND NORD	60	STEMO SENLIS UEMO SENLIS	Pas de candidat				

GRAND NORD	76	STEMO LE HAVRE UEMO LE HAVRE SECTEUR NORD	FIGUET Alain	43,75	STEMO Le Havre		Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND NORD	76	STEMO ROUEN LAFOSSE futur STEMO ROUEN UEMO VALLEE DU CAILLY LITTORAL	Pas de candidat				
GRAND OUEST	22	STEMOI SAINT BRIEUC UEMO SAINT BRIEUC	MORVAN Jean-Michel	46,75	UEMO St Brieuc		Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND OUEST	22	STEMOI SAINT BRIEUC UEMO GUINGAMP	GOIZET Philippe	35,75	STEMO Laon UEMO Soisson		Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND OUEST	35	EPE RENNES UEHC RENNES	Candidat stagiaire non retenu				
GRAND OUEST	35	STEMOI SAINT MALO UEMO SAINT MALO	BERNARD Liliane	21	STEMOI St Malo	35	Educateur Etudié CAP d'automne
GRAND OUEST	44	SEEPM ORVAULT UESEEPM ORVAULT	Pas de candidat				
GRAND OUEST	44	STEMO NANTES EST UEMO NANTES EST	PEIGNE Rachel : candidature retenue SNPES a demandé vote sur candidature THOMAS Yann	43,75	STEI Bouguenais	44	Educateur Poste non remplacé
GRAND OUEST	53	STEMOI LAVAL UEMO LAVAL	Pas de candidat				
GRAND OUEST	56	EPE LORIENT UEHC LORIENT	Pas de candidat				
GRAND OUEST	72	STEMOI LE MANS UEAJ LE MANS	Pas de candidat				
GRAND OUEST	85	EPE LA ROCHE SUR YON UEHC LA ROCHE SUR YON	Pas de candidat				

GRAND OUEST	85	STEMOI LA ROCHE SUR YON UEMO LA ROCHE SUR YON	VIRET Jean-Christophe : candidat retenu SNPES a demande vote sur candidature QUILICI Nicole		CAE La Roche S/Yon	85	Educateur Poste non remplacé
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	75	STEMO PARIS CENTRE UEAT PARIS	TARTAMELA Gérard	30,75	SEAT Evry	91	Educateur Etudié CAP d'automne
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	77	STEMOI MELUN UEMO MELUN	Candidat autre corps				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	78	SEEPM PORCHEVILLE UESEPM PORCHEVILLE	Erreur de publication				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	91	CEF SAVIGNY SUR ORGE UCEF SAVIGNY SUR ORGE	Pas de candidat				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	92	EPEI ASNIERES SUR SEINE UEHC ASNIERES SUR SEINE	Candidat stagiaire non retenu				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	93	EPE PANTIN UEHD PANTIN	Candidat non retenu				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	93	STEI VILLEMOMBLE UEAJ VILLEMOMBLE	Pas de candidat				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	95	EPE PONTOISE UEHC PONTOISE	Pas de candidat				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	95	EPE VILLIERS LE BEL UEHC VILLIERS LE BEL	Pas de candidat				
ILE DE FRANCE-OUTRE MER	971	STEMO POINTE A PITRE UEMO BASSE TERRE	PEZERON Marie : candidate retenue SNPES a demandé vote sur candidature LESTIN Léna	48,25	STEMO Pointe à Pitre UEMO Basse Terre	971	Poste spécifique à republier

SUD	34	STEMO MONTPELLIER LITTORAL UEMO MONTPELLIER GARRIGUES	Pas de candidat				
SUD	81	SEEPM LAVAUUR USEEPM LAVAUUR	DREAU Nathalie	37,5	CAE Rouen Elbeuf futur STEMO Rouen	76	Educateur Etudié CAP d'automne
SUD	81	STEMO ALBI UEMO CASTRES	CHATELIN Véronique	22	EPM Lavaur	81	PSDV traité en CAP (voir ligne ci-dessus)
SUD EST	5	STEMO GAP futur STEMO ALPES VAUCLUSE UEMO GAP	Pas de candidat				
SUD EST	6	STEMOI GRASSE UEMO GRASSE	MOUHOUBI Youssef	30	EPE UEHD Nice		Etudié CAP d'automne
SUD EST	13	SEEPM MARSEILLE UESEEPM MARSEILLE	Pas de candidat				
SUD EST	13	STEMO MARTIGUES UEMO MARTIGUES	SOLLOSSI Carole	32	CAEI Marseille		RUE Poste à republier
SUD EST	13	STEMOI AIX EN PROVENCE UEAJ AIX EN PROVENCE	Candidat autre corps				
SUD EST	83	STEMO DRAGUIGNAN UEMO FREJUS	GUICHETEAU Pascale	39	STEMO UEHD Draguignan		Educateur Etudié CAP d'automne
SUD EST	83	STEMO TOULON UEMO CENTRE	MASSON Jean-Pierre : candidature retenue Vote SNPES pour candidature DESPREZ Jocelyne	53,25	STEMO Toulon Centre		Poste à republier
SUD EST	84	STEMOI AVIGNON Future UEMO AVIGNON Nord	La validation du poste de RUE sur l'UEMO d'Avignon Nord n'est pas encore finalisée				
SUD OUEST	87	EPEI LIMOGES UEAJ LIMOGES	Candidat autre corps				
SUD OUEST	87	STEMO LIMOUSIN siège à LIMOGES UEMO LIMOGES	Pas de candidat				

Recours CSE pour l'année 2009 : 3 recours ont été étudiés. *Nous invitons les collègues concernés à contacter les délégué(e)s SNPES-PJJ/FSU qui ont siégé à cette CAP et dont les coordonnées figurent en haut de ce document.*

COMMENTAIRES :

Suite à notre déclaration liminaire, les réponses de notre administration se sont limitées à des constatations d'ordre général teintées d'un fatalisme déconcertant.

Après l'état des lieux de cette CAP, le DRH s'interroge même sur l'intérêt de CAP nationales et reconnaît les dysfonctionnements listés en fin de CAP :

- La pauvreté des compte-rendus d'entretien
- Les abus de missionnements et la maltraitance des agents sur les terrains.
- Le manque d'équité de traitement des vœux des différents corps concernés (CSE, PT, CTSS)
- Le manque de lisibilité des critères de priorisation sur les différents territoires.
- La diffusion de postes en PSDV sous réserve, confirmant que les choix sont déjà actés en régions.

De plus, après échanges avec les agents, nous avons eu confirmation d'un « élagage » téléphonique des candidatures afin de limiter les déplacements et les entretiens.

Toutes ces remarques nous confortent dans l'idée que ces CAP ne sont plus que des chambres d'enregistrements de mouvements faits en régions.

Enfin, nous dénonçons le manque de sérieux de certaines DIR qui n'ont pas fait remonter des dossiers à temps et qui ont mis en difficulté les administratifs de la Centrale, les délégué(e)s CAP et les candidat(e)s RUE à cette mobilité qui se sont vus qualifiés de « hors délai » par l'AC. Afin de traiter ces situations, nous avons accepté de faire « en direct » la mobilité des agents sur une région entière.

Au-delà de ces dysfonctionnements repérés lors de cette mobilité, nous avons profité de cette instance d'échanges pour relayer les demandes légitimes des agents fonctionnels sur le terrain : reconnaissance de leur fonction et de la prise en compte de l'évolution de leur mission. Le DRH minimise ce malaise et soutient que ces postes sont « attractifs ». L'IFO au mérite devrait être une réponse suffisante, il reconnaît toutefois qu'un effort peut être consenti au niveau de la formation.

Pour conclure, le président de la CAP, déclare lors de cette commission « que le centre de gravité décisionnel est actuellement en DIR » et que « des CAP inter régionales ne sont pas à exclure ».

Profitant de cette première CAP de RUE, nous sommes revenus sur le « profilage » et l'inégalité de traitement des dossiers des agents, le DRH a été attentif à nos arguments et déclare étudier la suppression de cette modalité de sélection pour revenir au barème comme pour les directeurs.